

Le 21 décembre 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse-Île, pour l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025, pour laquelle un avis public est donné conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, tenue dans la salle de conférence municipale située au 1-006 chemin Jerry, Grosse-Île, Québec, le 21 décembre 2022 à 16h00, sous la présidence de la mairesse, Madame Diana-Joy Davies, et à laquelle il y a quorum.

Sont présentes:

Mairesse: Diana-Joy Davies

Conseillères: Marlene Boudreau
Kathy Burke
Johanne Clark

Greffière-trésorière adjointe: Maxine Matthews

Sont absentes

Conseillères : Nancy Clark
Katrina Keating
Miranda Matthews

OUVERTURE DE LA SÉANCE

N2022-184

La mairesse, Diana-Joy Davies, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2022-185

Sur une proposition de Marlene Boudreau
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu à l'unanimité des Conseillères présentes

QUE l'ordre du jour présenté soit adopté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025
4. Période de questions
5. Clôture de la séance

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023, 2024 ET 2025

R2022-186

Sur une proposition de Kathy Burke
Appuyée par Marlene Boudreau

Il est résolu à l'unanimité des Conseillères présentes

QUE le programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025 de la Municipalité de Grosse-Île soit adopté tel que présenté par la Greffière-trésorière adjointe, Maxine Matthews.

PÉRIODE DE QUESTIONS

N2022-187

Aucun membre du public n'est présent.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

R2022-188

Sur une proposition de Marlene Boudreau, la séance est levée à 16h30.

Diana-Joy Davies
Mairesse

Maxine Matthews
Greffière-trésorière adjointe